

AMÉLIORER LA RÉDACTION DES CLAUSES BÉNÉFICIAIRES

Déjouez les pièges de la rédaction des clauses bénéficiaires

Présentiel - Niveau Perfectionnement



PROGRAMME DE LA FORMATION

Généralités

Définition de la clause bénéficiaire
Différents types de bénéficiaires
Utilité de la désignation bénéficiaire

Désignation du bénéficiaire

Modalités de la désignation
Détermination du bénéficiaire
Clauses standards
Clauses personnalisées

Contenu de la clause bénéficiaire

Éléments de choix
Diversité des clauses
Clauses illicites
Cas particuliers

Acceptation de la clause bénéficiaire

Principes
Modalités d'acceptation

Avant le dénouement du contrat
Après le dénouement du contrat

Conséquences civiles et fiscales des clauses bénéficiaires

Sommes reçues par les bénéficiaires
Sommes versées par les souscripteurs
Cotisations manifestement exagérées

Révocation du bénéficiaire

Etude des différents cas

Clause bénéficiaire face au droit des libéralités

Bénéficiaire en cas de vie
Bénéficiaire en cas de décès

Clause bénéficiaire démembrée

Principe
Quasi-usufruit
Fiscalité

Recherche des bénéficiaires

Dispositifs de recherche
Textes législatifs

REF : APCB
DOMAINE : Assurances de personnes
Particuliers
DURÉE : 7.00
MODALITÉ : Présentiel
NIVEAU : Perfectionnement
FORMATEUR : Expert du domaine ayant
une véritable pratique terrain

PUBLIC :
commerciaux et gestionnaires d'assurance
vie

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :
acquérir les connaissances relatives à la
rédaction et à la mise en jeu des clauses
bénéficiaires

PRÉREQUIS :
avoir suivi le stage APIV (Bases de
l'assurance vie individuelle) ou avoir des
connaissances équivalentes

PRIX :
480 euros HT

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Présentations et commentaires des principales jurisprudences
- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

REMARQUES

Pour toute question d'ordre logistique, notre équipe se tient à votre disposition au 01 56 88 56 18, inter@af2a.com

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse

email : formateur@af2a.com pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation

PROCHAINES FORMATIONS

DATE	VILLE
LUNDI 12 AVRIL 2021	PARIS
MERCREDI 13 OCTOBRE 2021	PARIS

